



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction générale de l'aviation civile

Paris, le - 5 NOV. 2009

Le directeur général

09 11 60 DG

Le directeur général

à

Messieurs les Présidents de club

Messieurs les Présidents de club,

L'attention de la DGAC a été appelée sur les cérémonies du 11 novembre et du 8 mai qui sont organisées dans toutes les communes de France.

A cette occasion, outre la minute de silence à la mémoire des victimes de ces conflits, des discours sont prononcés, des textes sont lus, y compris par les élèves des écoles, et souvent sans moyens sonores « performants ».

La circulation à proximité d'aéronefs peut alors être mal ressentie par les participants à ces cérémonies. Je vous invite donc à sensibiliser tout particulièrement vos pilotes pour qu'en ces jours de commémorations nationales, plus encore que d'habitude, ils soient très attentifs à limiter au maximum les vols à proximité des communes.

Je vous remercie de votre coopération sur ce sujet, qui contribuera à l'amélioration de l'image de notre aviation légère, et à son support par nos concitoyens.

Je vous prie de croire, Messieurs les Présidents de club, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

et les plus aéronautiques !

Patrick GANDIL

Ministère de l'Énergie et du Climat
 Prévention des risques - Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

www.developpement-durable.gouv.fr

50, rue Henry Farman
75720 Paris cedex 15
tél : 01 58 09 43 21

